Appels Urgents juillet 2024

Direction l'État fédéral du Mexique



Poursuites de Kenia Hernández

L'organisme du gouvernement fédéral chargé de l'administration du réseau autoroutier au Mexique, le CAPUFE, harcèle Kenia Hernández, interceptée en juin 2020, lors d'une manifestation contre l'incarcération d'activistes, à un péage autoroutier. Depuis, Kenia Hernández est privée de liberté sur base de délits fabriqués. Elle a été condamnée à 21 ans et 9 mois de prison pour un crime de vol avec violence, au terme d'un procès entaché d'irrégularités. Elle est également poursuivie dans neuf autres affaires au niveau fédéral, accusée d'«attaques aux voies de communication ». Des éléments montrent que Kenia se trouvait à 600 kilomètres du lieu du vol pour lequel elle a été condamnée. Cependant, la collusion entre intérêts publics et privés dans la criminalisation de la protestation sociale permet le maintien de Kenia Hernández en prison.

Les représailles continuent en prison

Considérée comme une femme dangereuse, **Kenia Hernández** a passé trois ans à la prison de haute sécurité CEFERESO 16 dans l'État de Morelos, loin de sa famille- y compris à l'isolement- dans des conditions précaires et sanitaires déplorables. Elle a subi la violence des travailleurs et des autorités du pénitencier. Le CEFERESO 16 est d'ailleurs surnommé « le cimetière des vivantes ». Entre juillet 2021 et mai 2024, 14 femmes y sont décédées sous la garde de l'État. Rien qu'en neuf mois en 2023, 11 détenues se sont suicidées et, le 30 mai, un nouveau suicide a été signalé dans cette prison.

En février 2024, pour des raisons de rapprochement familial, **Kenia** a été transférée dans une prison de moindre sécurité, au Centre Pénitentiaire de Réinsertion Sociale Sergio García Ramírez à Ecatepec (État de Mexico). Depuis, la militante cherche à améliorer les conditions de vie au sein de la prison. Mais, le 30 mai, elle est agressée par une codétenue, avec la complicité du personnel de sécurité, en représailles à ses activités à l'intérieur de l'établissement. Kenia a dû être transférée d'urgence à l'infirmerie. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseures des droits humains, Mary Lawlor, qui <u>a exprimé sa préoccupation</u> concernant la sécurité de **Kenia Hernández**, a indiqué que celle-ci devait être libérée.

Escalade de violence contre les défenseurs des droits de l'Homme

Au Mexique, la situation des défenseurs des droits humains est alarmante, marquée par une augmentation significative de la violence et de la criminalisation à leur encontre. Selon un rapport, le Mexique est au deuxième rang du classement mondial pour le nombre d'assassinats de défenseurs, avec 30 cas documentés en 2023. En 2024, la période électorale a vu une recrudescence de la violence. L'assassinat d'au moins 34 candidats à des fonctions publiques en témoigne. De plus, des restrictions de l'espace civique ont été imposées, entraînant de nombreuses attaques contre des journalistes et des défenseurs des droits humains tentant de dénoncer ces violations.

Deux membres du *Centre Zeferino Ladrillero-* organisation partenaire de l'ACAT-France portant le cas de **Kenia Hernandez** devant les instances judiciaires- ont été agressés. D'abord la défenseure **Ana Laguna**, menacée avec une arme à feu et à qui les mesures de protection n'ont pas été fournies malgré une interpellation du Mécanisme de protection des défenseurs des droits humains. Ensuite le directeur du centre, **José Antonio Lara Duque**, victime d'un piratage de son compte WhatsApp, provoquant la suppression des messages.

Les conditions de vie des détenues dans le pénitencier fédéral pour femmes constituent des actes de torture en soi : les femmes reçoivent des doses de psychotropes mais ne bénéficient d'aucun suivi, d'aucune assistance psychiatrique adéquats. Il n'y a pas de registres sur le type de médicaments administrés. Pendant sa détention, **Kenia Hernández** ne disposait que de 10 minutes par semaine pour appeler ses enfants et ses avocats, totalement isolée, exposée au regard des gardiens à travers les barreaux. « On passe tellement de temps isolée qu'on a envie de mourir », a déclaré la militante indigène, soulignant la torture psychologique subie par les détenues.



(ACAT France)

Suppl ACAT Info 12/2023 Édit. Responsable C. d'Aloisio